

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 42  
Hebdomadaires régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue

**Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Val-d'Or**

**LE BAPE ENTREPREND UNE MÉDIATION**

Québec, le 5 mai 2004 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu du ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, d'entreprendre une médiation en environnement concernant le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Val-d'Or par la MRC de La Vallée-de-l'Or*. Le président du BAPE a confié ce mandat, qui débute le 17 mai 2004, à M<sup>me</sup> Louise Boucher, membre du BAPE.

**QU'EST-CE QU'UNE MÉDIATION ?**

La médiation est une démarche souple, généralement de deux mois, en vue d'aider les personnes, les groupes, les organismes ou les municipalités qui ont demandé une audience publique et le promoteur du projet à régler les différends relatifs aux répercussions du projet et à conclure une entente sur les points de désaccord. L'objet de la médiation est de favoriser le dialogue et le consensus entre les parties visées, tout en respectant l'environnement et la qualité de vie du milieu. Dans le cas où il n'y aurait pas d'entente, les requérants conservent leur droit à une audience publique. Les modalités de la médiation, telles que les rencontres avec les parties visées, sont déterminées par le médiateur du BAPE. À la fin de son mandat, le BAPE remet au ministre de l'Environnement un rapport qui comprend les constatations et l'analyse du médiateur ainsi que les ententes entre les parties visées, le cas échéant. Le ministre dispose alors de 60 jours pour le rendre public.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi que dans le site Internet du BAPE, au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « mandats en cours ». L'ensemble du dossier est également disponible à l'endroit suivant :

- Bibliothèque municipale de Val-d'Or, 600, 7<sup>e</sup> Rue.

**QU'EST-CE QUE LE BAPE ?**

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'informer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet. Il accomplit les mandats qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, notamment le mandat d'information et de consultation publiques, celui d'audience publique et de médiation.

## LE PROJET

La MRC de La Vallée-de-l'Or propose d'agrandir le lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Val-d'Or dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Le LES actuel, situé à environ 7 kilomètres à l'est de la ville est exploité depuis janvier 1992 par la Ville de Val-d'Or et sa fermeture est prévue au printemps de 2005. Les matières résiduelles proviennent principalement de Val-d'Or sauf les secteurs de Dubuisson et Vassan, de Malartic, de deux territoires non organisés (Lac-Fouillac et Réservoir-Dozois) ainsi que de la réserve indienne de Lac-Simon.

L'agrandissement prévu couvrirait une superficie de 25 hectares. Le lieu serait situé entièrement sur les terres appartenant au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Il serait limité au nord par la route 117, au sud par une zone forestière sous aménagement, à l'est par un site d'entreposage d'explosifs et à l'ouest par le LES actuel. La superficie requise pour l'enfouissement serait d'approximativement 145 000 m<sup>2</sup> avec une surélévation moyenne de 19 mètres.

Le LES serait aménagé avec un double niveau d'imperméabilisation. Le promoteur propose la mise en place d'un système de captage et de traitement du lixiviat de même qu'un système de captage du biogaz. L'agrandissement permettrait d'enfouir 36 000 tonnes de déchets annuellement sur une période de 25 ans. La capacité totale d'accueil serait de 1 473 000 m<sup>3</sup>.

Le coût global du projet comprenant la construction et la fermeture des cellules d'enfouissement est estimé à 21 500 000 \$.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Marielle Jean, au (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [les-val-dor@bape.gouv.qc.ca](mailto:les-val-dor@bape.gouv.qc.ca).